

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MARS 2024

ABSENTS	POUVOIR DONNE A
---------	-----------------

OUVERTURE DE LA SEANCE A 17H35

SECRETAIRE DE SEANCE : S CLAVERIE

APPROBATION DU CR DU 16/12/2023 :

P. LIEGE revient sur les pouvoirs du 16/12/2023 et l'absence du pouvoir écrit de N.PFEFER qui a appelé en amont pour informer de son absence, le CR sera rectifié en conséquence. Il revient également sur la motivation de la déclaration des zones d'accélération des énergies renouvelables. Il demande également la délibération

N'étant pas à l'ordre du jour ce CR sera présenté lors du prochain CR.

Demande de la part du maire de modification de l'ordre du jour pour ajouter une question importante (voté à l'unanimité), à savoir de désigner dans une délibération un avocat dans le cadre de la plainte déposée contre le maire et le premier adjoint. Convocation en vue d'une audition libre sur une prise illégale d'intérêt par un élu public le 02/04/2024.

Messieurs MADELRIEUX et CHIRIER quitte la salle durant le vote.

- POUR : 8
- ABSTENTION : LIEGE car souhaite en savoir un peu plus sur le sujet.

## **ORDRE DU JOUR**

### **I- COMPTE ADMINISTRATIF**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	214 905,11	G	343 336,32
	Section d'investissement	B	331 319,35	H	31 524,04
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	304 862,87 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	238 412,73 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	546 224,46	= G+H+I+J	918 135,96
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	266 000,00	L	87 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	266 000,00	= K+L	87 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	214 905,11	= G+I+K	648 199,19
	Section d'investissement	= B+D+F	597 319,35	= H+J+L	356 936,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	812 224,46	= G+H+I+J+K+L	1 005 135,96

**Vote du compte administratif en l'absence du maire :**

- POUR : 9
- ABSTENTION : LIEGE car ne se sent pas associé aux dépenses de la commune.

**II- COMPTE DE GESTION 2023**

**Voté à l'unanimité.**

**III- DELIBERATION AFFECTATION DES RESULTATS**

Résultat de l'exercice : 128 431,21€

Résultat antérieur : 304 862,87€

Total à affecter : 433 294,08€

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 240 382,58€

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023, ligne budgétaire 002 (report à nouveau) : 192 911,50€.

**Voté à l'unanimité**

**IV- VOTE DU BUDGET DES TAUX D'IMPOSITION**

Proposition de ne pas toucher aux taux en vigueur.

**Voté à l'unanimité.**

V- VOTE DU BUDGET 2024

<u>BUDGET PRINCIPAL 2024</u>																	
<u>INVESTISSEMENT</u>																	
<p style="text-align: center;"><u>DEPENSES</u></p> <p>001: 61382,58 €</p> <p>1641: emprunt: 32000,00 €</p> <p><u>RAR:</u></p> <table border="0"> <tr> <td>- parois églises: 50000,00 € - L1311</td> <td style="border-left: 1px solid black;">Prop. nouvelles</td> </tr> <tr> <td>- foyer rural: 143000,00 € - L1318</td> <td style="border-left: 1px solid black;">25000,00 €</td> </tr> <tr> <td>- Ampt terrain multipoint: 28000,00 €</td> <td style="border-left: 1px solid black;">80000,00 €</td> </tr> <tr> <td>- Ampt laude du cat: 5000,00 €</td> <td style="border-left: 1px solid black;">65000,00 €</td> </tr> <tr> <td>- bâtiments communaux: 15000,00 €</td> <td style="border-left: 1px solid black;">10000,00 €</td> </tr> <tr> <td>- matériel mobilier: 15000,00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;"></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">166000,00 €</td> <td></td> </tr> </table> <p><u>propositions nouvelles:</u></p> <p>carte communale états: 10961,50 €</p> <p>- acquisition terrain: 20000,00 €</p> <p>- acquisition POD: 5000,00 €</p> <hr/> <p style="text-align: right;">555 344,08</p>	- parois églises: 50000,00 € - L1311	Prop. nouvelles	- foyer rural: 143000,00 € - L1318	25000,00 €	- Ampt terrain multipoint: 28000,00 €	80000,00 €	- Ampt laude du cat: 5000,00 €	65000,00 €	- bâtiments communaux: 15000,00 €	10000,00 €	- matériel mobilier: 15000,00 €				166000,00 €		<p style="text-align: center;"><u>RECETTES</u></p> <p>1068: 240382,58 €</p> <p>RAR Recette: 87000,00 €</p> <p>10222 FCTVA: 32000,00 €</p> <p>021: 195961,50 €</p> <hr/> <p style="text-align: right;">555 344,08</p>
- parois églises: 50000,00 € - L1311	Prop. nouvelles																
- foyer rural: 143000,00 € - L1318	25000,00 €																
- Ampt terrain multipoint: 28000,00 €	80000,00 €																
- Ampt laude du cat: 5000,00 €	65000,00 €																
- bâtiments communaux: 15000,00 €	10000,00 €																
- matériel mobilier: 15000,00 €																	
166000,00 €																	
<u>FONCTIONNEMENT</u>																	
<p>001: 157800,00 €</p> <p>002: 104000,00 €</p> <p>65: 37000,00 €</p> <p>66: 9000,00 €</p> <p>023: 195961,50 €</p> <hr/> <p style="text-align: right;">503 811,50</p>	<p>002: 192911,50 €</p> <p>70: 27000,00 €</p> <p>73: 126000,00 €</p> <p>74: 52700,00 €</p> <p>78: 105000,00 €</p> <hr/> <p style="text-align: right;">503 811,50 €</p>																

Vote budget fonctionnement :

- POUR : 10
- ABSTENTION : LIEGE car ne se sent pas associé aux travaux préparatoires du budget.

**Vote budget investissement :**

- POUR : 10
- ABSTENTION : LIEGE car ne se sent pas associé aux travaux préparatoires du budget.

Une réunion de travail sera organisée pour traiter des subventions aux associations.

**VI- AQUISITION DU TERRAIN DE DOUMAIL**

Terrain d'un peu moins d'un hectare, attenant à celui déjà acquis.

**VII- FOYER RURAL LOUIS FRAYSSE : AVANT PROJET DETAILLE / CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Subvention DETR refusée en 2023, mais également en 2024. Au regard de cette nouvelle, il est proposé de ne pas réaliser les travaux cette année et de rembourser la ligne de trésorerie.

Le conseil municipal décide d'engager les travaux cette année et de transformer la ligne de trésorerie en emprunt. N'y sont pas favorables : C. MADELRIEUX, JM CHIRIER.

Vote : 9 POUR et 2 CONTRE

**VIII- PARVIS DE L'ÉGLISE-CHOIX DES ENTREPRISES**

Les plis ont été ouverts, il est proposé par le maire de faire le choix du mieux disant soit l'entreprise COLAS pour une somme de 72 202,20€ TTC.

**IX- ONF-VENTE DE BOIS-PROPOSITION DE PRIX**

Proposition de la SAS ARGIL : 14700€ pour la coupe.

Demande à l'ONF des solutions de régénération ou de plantation.

**Vote :**

- POUR : 10
- ABSTENTION : SEGUIN

**X- TENNIS : CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT OU CITY STADE**

- Pelouse : 8 : démolition et création pelouse
- Tennis : 1 : reconstruction en terrain multisports avec tennis.
- City stade : 2 : création d'un city stade

**XI- LA CHAUMETTE : FIN DE BAIL DE LOCATION – DEMANDE DE RECOURS EN JUSTICE**

Le terme des 6 ans de bail arrive au 01/10/2024. L'actuel locataire est absent. Faire passer un huissier pour lui signifier un courrier pour vente avant le 31/03/2024 (Maître SOUILLE). Si le locataire ne part pas, il faudra engager une procédure d'expulsion.

**XII- CESSION DE TERRAIN DECHETTERIE DE TULLE AGGLO**

Suite à l'intégration à Tulle Agglo, il est demandé de céder à l'intercommunalité de céder le terrain sur lequel est située la déchetterie et ce à titre gratuit, avec restitution à la commune si la déchetterie devait être supprimée.

**Voté à l'unanimité.**

**XIII- LIGNES DIRECTRICES DE GESTION : CDG 19**

Suite à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, il y a obligation de rédiger les LDG concernant le pilotage des ressources humaines et la promotion et la valorisation des parcours professionnels.

**XIV- INFORMATION CARTE COMMUNALE**

Il y a obligation de retravailler cette carte communale accompagnement par un bureau d'études.

**XV- MULTIPLE RURAL : DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A L'ARRIERE DU BATIMENT POUR JARDIN**

**Voté à l'unanimité.**

Les gérants souhaitent clôturer ce terrain, il est proposé de leur payer la fourniture.

**XVI- AQUISITION DU POD**

Sortie de JM CHIRIER le temps du vote.

Proposition d'acquisition à 5000€.

**Voté à l'unanimité des membres présents.**

## **XVII- QUESTIONS DIVERSES**

Randonnée le 07/04/2024 à 7h, bénévoles pour l'accueil à 6h45.

Attribution de la prime pouvoir d'achat aux employés communaux qui en seront bénéficiaires : **votée à l'unanimité.**

Création d'un syndicat libre forestier sur le territoire de Tulle Agglo. Une demande de présentation du syndicat par P.LIEGE. Le maire y est favorable en réunion de travail avec les conseillers municipaux.

Réception du public à la mairie le matin de 9h30 à 12h30 et l'après-midi uniquement sur RDV.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22h.